

Nom:	
Adresse parentale :	
Filière :	
ENGAGEMENT FINANCIER	
☐ FORMATION CONTINUE, REPRISE D'ETUDES NON FINANCEES et APPRENTI	
☐ FORMATION INITIALE : Le garant financier, <u>autre que l'étudiant</u> , s'engage au règlement des frais de formation et des frais annexes	
Je soussigné(e) Nom Prénom	
Adresse:	
agissant en tant que : mère père tuteur autre	
 □ 1ère possibilité En 12 mensualités, 12 chèques 3 chèques au moment de l'inscription encaissés en juillet, août et septembre 2018 9 chèques encaissés du 10 octobre 2018 au 10 juin 2019 Pour les paiements par chèque, merci de respecter l'échéancier (à télécharger sur le site de l'UCO BN www.uco-bn-guingamp.fr) Les chèques sont à établir à l'ordre de l'UCO BN □ 2ème possibilité En 12 mensualités, 3 chèques puis 9 prélèvements 3 chèques au moment de l'inscription encaissés en juillet, août et septembre 2018 9 prélèvements le premier le 20 octobre 2018, puis chaque mois du 10 novembre 2018 au 10 juin 2019 Pour les prélèvements : joindre obligatoirement un RIB avec IBAN du compte à débiter et remplir le « mandat de prélèvement SEPA ». 	
 Vous devez nous informer <u>avant le 30 du mois précédent les prélèvements</u> des modifications de coordonnées bancaires. 	
	Date et signature :

N.B.: pour tout trimestre commencé les frais de formation sont intégralement dus. Pour tout abandon en cours d'année, seul un courrier motivé, daté et signé fera foi.